

## Séance du 15.03.2012

### Bourgeoisie : comptes 2011

Le Conseil bourgeoisial (CB) prend connaissance et accepte à l'unanimité les comptes 2011 de la Bourgeoisie.

## Présentation du résultat annuel

2011

### Compte de fonctionnement

Résultat avant amortissements comptables	
Charges financières	fr. 67'609.50
Revenus financiers	fr. 81'066.50
<b>Marge d'autofinancement</b>	<b>fr. 13'457.00</b>
Résultat après amortissements comptables	
Marge d'autofinancement	fr. 13'457.00
Amortissements ordinaires	fr. 13'241.15
<b>Excédent de produits</b>	<b>fr. 215.85</b>
Financement	
Marge d'autofinancement	fr. 13'457.00
<b>Excédent de financement</b>	<b>fr. 13'457.00</b>

Le total du bilan au 31.12.2011 se monte à Fr. 1'614'714.30. La fortune nette s'élève à Fr. 1'429'523.50, après enregistrement du résultat de l'exercice.

### Bourgeoisie : budget 2012

Le CB prend connaissance et accepte, à l'unanimité, le budget 2012 de la Bourgeoisie.

Les activités 2011 de la Bourgeoisie se concentrent principalement sur la gérance des immeubles et la gestion des vignes. La gestion des forêts est confiée au Triage forestier Lienne-Morge.

Le budget 2012 laisse apparaître une marge d'autofinancement de Fr. 3'100.00 après amortissements.

Au chapitre des investissements, un montant de Fr. 60'000.00 est porté au budget pour l'aménagement de places de parc au sous-sol de l'immeuble Cresta à Anzère.

Le CB prend connaissance et accepte également le plan financier 2012-2015.

## Séance du 29.03.2012

### Télé Mont-Noble SA

Le CC décide de souscrire un montant de Fr. 5'000.00 à l'augmentation du capital actions de Télé Mont-Noble SA.

### Règlement d'irrigation du vignoble

Le CC prend connaissance et accepte, le règlement d'irrigation du vignoble. Celui-ci sera transmis au CG pour traitement.

### **Engagement apprenties**

Le CC décide d'engager Mlle Laura Tavernier comme apprentie employée de commerce.

Le CC décide d'engager Mlle Sonia Coppey comme apprentie assistante socio-éducative.

### **Séance du 12.04.2012**

### **Mise au concours de postes d'enseignants**

Suite à l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école primaire et suite aux démissions de Mme Suzanne Pittet et de M. Lilian Cotter, le CC décide la mise au concours des postes suivants :

- enseignant-e à temps partiel au CO (5 périodes) pour les sciences (engagement au 1<sup>er</sup> octobre 2012)
- enseignant-e à plein temps en classes enfantines et primaires pouvant éventuellement être assumé par deux personnes.